

ASSURANCE DES CHEVAUX SFRAC SOCIETE COOPERATIVE
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU 31 MARS 2023 A SIVIRIEZ

Présidence : Dominique Fragnière
Secrétaire : Magali Schüpbach-Cotting

Présence : 43 membres

Tractanda :

1. Ouverture et approbation du tractanda
2. Hommage à notre ancien gérant.
3. Rapport du président.
4. Présentation et rapport de la nouvelle gérante.
5. Présentation des comptes de l'exercice 2022, rapport des vérificateurs internes, approbation et décharge aux organes responsables.
6. Nomination d'un membre au comité pour le district de la Veveyse.
7. Nomination d'un-e réviseur suppléant-e
8. Approbation des normes et taux pour 2023.
9. Transfert de siège (de Nuvilly à Romont (FR))
10. Modification des statuts (transfert du siège et mise à jour suite entrée en vigueur du nouveau droit).
11. Divers.

1.Ouverture et approbation du tractanda

Monsieur le président prend la parole :

Monsieur le Président d'honneur, Mesdames, Messieurs les membres sociétaires, Madame la gérante et collègues du comité, le notaire Maître Guisolan, Philippe Yerly, notre fiduciaire, à tous ici présent je vous adresse la plus cordiale bienvenue à notre assemblée annuelle.

Magali donne lecture des excusés :

Rey Georges, Stern Virginie, De Martini Catherine, Bignens Olivier, Pilet Marcel, Zurbrügg Monique, Pernoux Cindy, Villa Linda, Uldry Céline, Kolly Sandra, Nicolet François, Piaget Séverine, Jallon Mireille, Moullet Stéphanie, Delessert Stéphanie, Capitanio-Morand Mélanie, Morand Sonia, Morand Valérie, Savary Emilie, Parisod Valérie, Nadine Lehmann, Jaquet Sébastien, Roubaty Gabrielle, Ophélie Ndarugendamwo-Oberson, Stéphane Pasquier, Sébastien Jaquet, Schlunke Léa, Genoud Myriam, Bovey Marc-André, Bovey Isabelle, Bovey Emilie, Pascal Curty, Müller Valérie, Barmaverain Nicole, Von der Weid Isabelle, Von der Weid Charles, Cusin Solène, Rosset Géraldine, Bovigny Jasmine, Eltschinger Jean-Paul, Wohlhauser David, Bochud Sébastien, Estoppey Stéphane, Jaquier Nicole, Losey Pascal, Tercier Yves, Favre Muriel, Von Haller Mariette, Python Antoine, Woeffray Carmen, Moullet Georges, Barras David, Barras Samuel, Monney Anita, Bovet Daniel, Sapin Hervé, Renout Gaël, Jaquet Emmanuel.

Dominique reprend la parole :

L'assemblée a été légalement convoquée selon l'article 18 des statuts.

Est-ce qu'il y a des remarques sur la convocation ?

Si ce n'est pas le cas, je nomme 2 scrutateurs : Bernadette Brodard et Nicole Jordan.

L'ordre du jour est énoncé.

Est-ce qu'il y a des remarques éventuelles sur la convocation ?

Si ce n'est pas le cas, je vous demande de l'approuver à main levée. Il est approuvé. Merci.

Le PV vous a été envoyé. Voulez-vous qu'on le lise ? (personne ne demande sa lecture)

Il ne sera donc pas lu. Je vous demande de l'approuver à main levée. Il est approuvé.

Merci.

2.Hommage à notre ancien gérant

Le président donne la parole à Roland :

Mesdames, Messieurs, les années se suivent mais 2021 et 2022 ne se ressemblent pas.

L'année dernière, les deux piliers de notre société mutuelle ont quitté notre comité.

Ce sont, Francis Waeber comme prévu et annoncé lors de notre dernière assemblée et Michel Gachoud. Lors du comité concernant le rapport des taxes, Michel nous annonçait qu'il quitterait sa fonction de gérant après le bouclage des comptes 2022 car il aurait 80 ans dont 40 ans au comité, 2 simplement au comité, 4 ans au secrétariat des taxes et 34 ans comme gérant. En réunion du comité du 22 juillet, présidé par notre nouveau président Monsieur Dominique Fragnière, nous avons traité les affaires courantes et programmé certaines tâches à venir. Notre Cher Michel paraissait en pleine forme avec sa bonne humeur habituelle. C'est un mois plus tard, qu'un membre l'appela pour un renseignement, que nous avons appris l'hospitalisation de Michel. Dominique et moi-même lui avons rendu visite à l'hôpital. Lors de la discussion, Michel nous a décrit son état de santé ainsi que la gravité de sa maladie. Nous avons été choqués par son changement physique et avons compris que la situation était irréversible. Hélas, la médecine ne put lui venir en aide et il s'en est allé au mois de septembre 2022.

Michel est entré au comité en 1982, élu à l'Escale à Givisiez, deux ans plus tard le comité lui demandait d'être le secrétaire des taxes. En 1988, le comité lui demande à nouveau de prendre la gérance car l'ancien gérant aurait commis des indécisions et avait disparu à l'étranger. Michel fut l'homme des défis, il a participé aux taxations sur les places de village puis chez chaque propriétaire. Il a appris à connaître, tel un GPS, toutes les petites routes menant à des hameaux souvent très isolés. Michel s'est très vite familiarisé avec l'informatique, ce qui lui a permis de développer les tableaux comparatifs très utiles pour la gestion de la population chevaline enregistrée à la SFRAC et puis surtout, à la gestion financière.

Son plus grand défi fut l'organisation de 100^{ème} de la SFRAC. Pour cette manifestation, il a mis son temps, son énergie, sa maîtrise des outils informatiques à disposition pour que la fête soit réussie, elle le fut pleinement. Il nous a confié que ça a été un très beau jour dans sa vie.

Sur le plan personnel, Michel avait une grande rigueur et précision dans son travail. Il savait écouter les membres de notre société. Son tact était très apprécié par les personnes en contact avec la SFRAC.

A la suite du Covid, il nous a réunis et mis sur pied un programme des taxes que chacun puisse faire à domicile. En 2022, son ordinateur sur lequel ce programme était installé avait sa place dans sa voiture ce qui simplifiait les suivis administratifs. Son humour, sa courtoisie, sa sobriété ont contribué à l'excellente entente au sein du comité. La SFRAC était, je pense, sa seconde famille. Michel était un membre du comité, un gérant, un ami précieux et inoubliable. Ce soir 31 mars 2023, nous gravons ton nom dans l'histoire de la SFRAC. Au nom de tous
MERCY !

Pour toutes les personnes disparues ou touchées par la maladie, nous ferons une minute de silence.

Dominique remercie Roland pour cet hommage.

3.Rapport du président

Voilà déjà une année de présidence. Tout a bien commencé. Les taxes se sont déroulées sur 10 jours. Le plaisir de vous revoir après 2 années de Covid était grand.

Les taxes terminées, nous avons organisé le 22 juillet une sortie récréative chez J-Cl au Mont Sujet. La semaine suivante notre gérant Michel doit se faire hospitaliser pour une jaunisse. Quelques jours d'hôpital puis retour à la maison. N'allant pas mieux, retour à l'hôpital pour de nouveaux examens. Cette fois, c'est grave, un cancer du pancréas, mais, pour Michel, ça veut déjà aller. Son état de santé se détériorant, les soucis pour le comité commençaient.

Tout son travail de gérant était fait dans l'ombre. Après 40 ans au comité, dont 30 ans de gérance, quand une question se posait, il suffisait de téléphoner à Michel pour avoir la réponse.

Il faut alors trouver un nouveau gérant. Magali, comptable de profession, nous semblait la personne adéquate pour reprendre ce poste. Dans l'urgence et pour nous rendre service, elle accepte.

Un comité fut convoqué pour la nommer, ensuite, passage au registre du commerce, dans la feuille officielle, changements de signatures,... et, voilà, 3 mois étaient passés.

Tous les paiements de chevaux indemnisés ont été bloqués. Je remercie d'ailleurs les personnes pour leur compréhension.

Mais les soucis n'étaient pas finis : toute la vie de notre société était dans l'ordinateur privé de Michel, ayant comme code son empreinte. Il a fallu débloquer son ordinateur. Après quelques temps, Martine Gachoud, la fille de Michel m'a téléphoné : l'ordinateur est débloqué. Toutes les données de l'assurance sont sur une clé USB. Quel soulagement pour moi ! Un grand merci à Martine pour son aide.

Ayant tout récupéré, cette fois, nous pouvons travailler. Jusqu'à présent, Michel réglait seul toutes les questions. Maintenant, à nous de reprendre avec notre gérante. Ça n'est pas toujours facile et nous n'avons pas toujours beaucoup de temps pour réfléchir.

En 2022, nous avons indemnisé 38 chevaux pour un montant de 113'140.- et des produits de dépouille pour 17'506,50.-, correspondant à 17 chevaux. Les comptes bouclent avec un déficit de 39'589.-.

Les taxes débiteront le 11 avril 2023 avec 2 taxateurs. Les factures seront préparées par notre gérante à l'avance et si des changements sont à faire, les factures seront modifiées et renvoyées par la poste.

Enfin, je vous demande, dans la mesure du possible, d'être présent lors du passage de la commission et de nous communiquer le lieu de détention de vos chevaux. Je vous en remercie.

Aujourd'hui les affaires suivent leur cours. Je remercie Magali pour sa vitesse d'adaptation et mes collègues du comité pour m'avoir épaulé dans cette première année de présidence.

4. Présentation et rapport de la nouvelle gérante

Dominique donne la parole à Magali :

Bonsoir à tous, je vais me présenter, pour ceux qui ne me connaissent pas, je m'appelle Magali Schüpbach née Cotting, j'habite à Arconciel, j'ai 2 enfants. Mon parcours professionnel a débuté par un apprentissage d'employée de commerce au sein de la Fiduciaire Jordan à Fribourg. J'ai passé le brevet de spécialiste en finance et controlling en 2007. Cela fait plus de 20 ans que je travaille pour les entreprises familiales de mon papa et celle de mon mari.

Ma passion pour les chevaux je l'ai depuis toute petite. Avec mes FM je fais de l'attelage, du dressage, du saut, du cross et du TREC. Il y a 6 ans j'ai passé les examens Jeunesse & Sport pour être monitrice d'équitation pour les enfants de 4 à 10 ans, à qui je donne principalement des cours de voltige. L'année passée j'ai suivi une formation en zoothérapie afin de pouvoir apporter de l'aide aux personnes en situation de handicap avec mes chevaux.

Actuellement j'ai 6 équidés dans mon écurie.

Je suis membre de la SFRAC depuis l'acquisition de ma première FM en 2000, qui d'ailleurs s'en est allée en juillet 2022. C'est lorsque Roland est venu pour remplir la feuille de perte, qu'il m'a demandé si j'étais intéressée à reprendre la gérance de la SFRAC. Dans un premier temps il m'a laissé le temps de réfléchir puis les choses se sont vite précipitées. Devant l'urgence j'ai accepté bien que je n'aie pas forcément besoin d'occupation supplémentaire. Mon seul souci étant juste que je ne pourrais pas être présente pour les taxes. Je n'ai jamais eu le poste de secrétaire ou gérante, plutôt celui de vérificatrice des comptes ou caissière, je n'ai donc pas l'habitude d'écrire un PV et je n'aime pas forcément parler devant une assemblée. C'est donc avec un peu d'appréhension que je vais vous soumettre mon premier rapport de gérance pour cette année 2022.

Mon mandat a commencé en septembre 2022, par la récupération des dossiers chez Michel. Il a fallu reprendre les affaires en cours, régler les choses en suspens, trier ce qu'on voulait garder et les archives à jeter car en + de 30 ans de gérance, la paperasse s'accumule. Ça n'a pas été facile pour moi car j'avais un peu l'impression de fouiller dans les affaires de notre ancien gérant. Il s'en est suivi une longue période de latence dû au compte courant bloqués et la poste qui n'est pas très joignable et arrangeante dans ces situations de transfert de procuration. Je remercie les membres du comité et Monsieur Yerly qui ont dû m'apprendre le fonctionnement de l'assurance. Je les remercie aussi car ils ont dû un peu changer leurs habitudes, notamment des comités les samedis qui ne m'arrange pas tellement à cause de mes enfants. Mes premiers PV était un peu simplet, mais je vais m'améliorer. Lorsqu'on a pu avoir les données informatiques, j'ai dû me débrouiller pour comprendre comment Michel gérait son administratif. Je n'ai pas réussi à imprimer les certificats des primes en format A5 comme il le faisait. J'ai donc créé une nouvelle mise en page pour la facturation des primes en format A4 où y figure votre adresse, le détail de la prime, le montant à payer et le QR-code. Ainsi lorsque je dois faire une facture et que je dois vous la faire parvenir par courrier je n'ai qu'une seule page à imprimer.

Nous avons aussi un peu souci pour les taxations 2023, car Michel avait le GPS en tête, il connaissait tous les membres et où se trouve leurs chevaux. Pour que les taxes se passent au mieux, j'ai repris tous les verbaux et refait une liste avec toutes les informations sur chaque

membre et le lieu de stationnement du cheval. Sur la convocation à cette assemblée j'y ai indiqué l'adresse du cheval (si celle-ci diffère de l'adresse postale du membre) et je remercie les membres qui m'ont déjà communiqué les changements à apporter. Je m'excuse auprès de ceux dont l'adresse était erronée et qui n'ont pas reçu cette convocation.

Pour tous vous convoquer aujourd'hui, j'ai posté 249 convocations y compris celle adressée à la fiduciaire pour information et moins la mienne, nous sommes donc à ce jour 249 membres. J'ai imprimé 2'728 pages en noir et blanc et 1'240 pages en couleur. Si on compte 10 centimes pour les impressions noir et blanc et 60 centimes pour les couleurs, les envois nous coûtent 1'041.-, enveloppe comprise. + les frais de port qui représentent 235.60. Je vous dis cela car ma démarche pour les années futures sera de faire les convocations par mail.

Cela représentera un coût en moins et du temps d'économisé. De plus quand les gens déménagent, très souvent nous n'en sommes pas informés car ils ne pensent pas forcément à nous avertir, et l'adresse mail en principe change rarement. Bien entendu que pour ceux qui n'ont pas d'adresse mail, le courrier restera le moyen de convocation.

Je remercie ma fille Amélie qui m'a aidé à mettre tout ça sous pli. Qui d'ailleurs m'a dit : mais maman, il est assez grand le restaurant pour tout ce monde et quand je lui ai dit qu'on ne serait sûrement qu'une trentaine, elle m'a dit : ho on fait tout ça pour rien alors. Ça c'était juste pour la petite histoire.

Depuis la dernière assemblée et jusqu'à ce jour notre assurance a séduit 16 nouveaux membres. Nous leur souhaitons la bienvenue. En 2021 il y avait eu 13 nouveaux membres et 10 en 2020. Pour cette année écoulée nous avons pris note de 2 démissions, il y en avait eu 1 en 2021 et 1 en 2020.

Concernant les personnes qui sont régies par l'article 9 des statuts (qui dit que les membres qui n'ont plus de chevaux, sont dispensés de la finance d'entrée s'ils assurent un nouveau cheval dans les 3 ans.) et bien j'ai retrouvé la liste de Michel mais je n'ai pas retrouvé la date à laquelle ils n'avaient plus de chevaux, pour ces gens-là, je vais prendre comme année de référence 2021. 6 membres sont sans chevaux à ce jour.

Aujourd'hui notre société assure 507 chevaux, dont 427 FM, 4 FM croisés, 1 étalon FM, 27 DS, 6 Haflinger, 14 poneys, 4 ânes, 3 mulets, 3 comtois, 2 appaloosa, 1 palomino, 3 pinto, 2 quarter, 1 percheron, 1 hongrois, 2 frison, 2 arabe, 1 irlandais et 1 irish cob.

Pour l'assurance poulinage nous avons 79 inscriptions. 8 inscriptions ont été remboursées pour non-gestation et 2 poulains ont été indemnisés.

Je termine mon rapport en remerciant à nouveau mes collègues pour leur collaboration, leur soutien et leur patience à toutes mes questions. Un grand merci aussi à Monsieur Yerly qui s'est occupé de la partie un peu plus juridique de tous ces changements et à qui j'ai pu poser toutes mes questions un peu plus techniques concernant le fonctionnement de l'assurance. Pour finir un merci à vous chers membres pour votre indulgence envers moi pour mes débuts à ce poste car je n'ai encore pas fait le tour de toutes les spécificités de cette société.

Je vous donne encore la liste des nouveaux membres entrés en 2022 :

M. Eltschinger Jean-Paul à Prez-vers-Siviriez, Mme Dumas Coralie à Villariaz, M. Berset Ludovic à Villarsiviriaux, M. Monnard Xavier à 1616 Attalens, Mme. Jolidon Eve à Berlens, M. Jacquet Pierre à Les Sciernes d'Albeuve, Mme Cusin Solène à Plasselb, Mme Mûler Valérie à Murist, Mme Wyss Mariette à Bulle, Mme Pochon Sarah à Gumefens, M. Ducret André à Châbles, Mme Brulhart Alicia à Granges-Paccot, M. Tercier Loïc à Ependes, Mme Schaffter

Laure à Marly, Mme Chabloz Cosette à La Tour de Peilz, M. Maillard Jean-Michel à Siviriez, M. Bersier Christophe à Gletterens. Nous leur souhaitons la bienvenue.

5.Présentation des comptes de l'exercices 2022, rapport des vérificateurs internes, approbation et décharge aux organes responsables.

Je donne la parole à Philippe Yerly pour la présentation des comptes.

Bonsoir Mesdames et Messieurs, année horribilis la reine d'Angleterre et décédée. Vous avez reçu les comptes donc vous avez vu le résultat de cette année.

Il donne lecture du bilan. Un peu plus de liquidité par rapport à l'année passée car il y a des placements qui n'avait pas été fait au 31 décembre. Débiteurs-prime, à ce jour il reste quelques montant ouvert et une provision de 1'000.- a été constitué pour le risque lié à ces montants ouverts. On enregistre une diminution des titres.

En actif transitoire il s'agit d'intérêts courus et 1 ou 2 choses payées à l'avance.

Compte tenu du résultat nous avons utilisé 20'000 de provision.

Résultat d'exercice : une perte de 39'589.07

Valeur des chevaux assurés 2'367'500 en légère diminution par rapport à 2021.

M. Yerly demande s'il y a des questions concernant le bilan. Aucune question.

Il donne lecture du compte de résultat : prime de base en légères augmentations, prime poulinage aussi une légère augmentation. Perte sur débiteur = prime 2020 qu'on a décidé de passer en perte car la personne n'est plus membre de la société.

Produit des dépouilles en augmentation, cela vient de l'augmentation des sinistres. Produits des titres : perte de 38'569.95. Malheureusement nous avons été pris dans la tourmente avec nos produits structurés lié au CS, les produits Zur Rose qui est une société qui travaille sur le passeport numérique et en dernière position c'est Geberit, qui eux aussi se porte mal. Nous sommes passés entre les 2 vagues du covid sans problèmes mais malheureusement avec la guerre en Ukriane et le problème du credit suisse nous nous sommes retrouvés avec des positions qui nous ont fait perdre un certain montant durant cet exercice.

Nous sommes au niveau le plus bas, espérons que cette année il n'y ait pas d'autre problème avec d'autres sociétés. On devrait pouvoir stabiliser la situation durant l'exercice 2023. Au niveau des charges, Indemnités pour sinistres 113'140.- par rapport à l'année passée 78'000.- il s'agit de 38 chevaux contre 25 en 2021. Compte tenu du montant des sinistres on a utilisé 20'000.- de provision pour diminuer la perte de cet exercice. Au niveau des autres frais, les indemnités du comité sont en légères augmentation du aux changements et qu'il y a eu plus de séances du comité. Indemnité taxateurs aussi en augmentation par rapport à 2021 car il n'y avait pas eu les taxes chez les membres. Honoraire du gérant, un petit peu plus aussi. Charges sociales aussi un peu plus qui provient du fait que le nouveau membre du comité est soumis à l'AVS par rapport aux autres qui ne le sont plus. Frais de comité, taxateurs et assemblée générale 4'567.- contre 1'641.- qui provient du fait qu'en 2021 il n'y avait pas eu d'assemblée. Cotisations, don et divers en augmentation dû aux frais lié au décès de Michel. Produits exercices antérieurs, il s'agit de primes payées à double, dont nous n'avons pas reçu les coordonnées bancaires pour retourner ces montants aux membres. Les impôts 1'492.- contre 517.- en 2021, il s'agit de solde de l'année précédente qui sont venu s'additionner à cette année.

Y-a-t-il des questions ? Pas de questions.

On passe au tableau d'analyse des résultats, légère augmentation du produit des assurances alors que chaque année antérieure ça diminuait. Indemnités versées moins produits des déductions : 96'023.60, la plus mauvaise année des 7 ans représentés.

Provision sur sinistre (constituée lors des bonnes années) 20'000.- d'utilisée pour stabiliser la marge brute. + de frais généraux par rapport aux 2 années précédentes où il n'y avait pas eu d'assemblée et de taxe chez les membres. Résultat d'exploitation : perte de 1'019.12. Revenu des capitaux : -38'569.95. Ce qui donne un résultat pour cette année de -39'589.07. Très mauvaise année.

Analyse des résultats en fonction de l'article 13 : total des produits de 114'851.50 moins frais généraux de 39'847.02 et moins la moyenne des sinistres des 5 dernières années de 79'876.92 (La moyenne n'a pas beaucoup bougé par rapport à l'année 2021 car la 6^{ème} année que nous devions enlever pour faire le calcul était aussi une mauvaise année, on a remplacé une mauvaise année par une mauvaise année). Nous arrivons donc à un manco en financement de 4'872.44, taux d'écart 4.24%. Le taux est donc négatif, cependant les taux peuvent s'écarter de 20% au plus du taux réglementaire pour 2 ans au maximum après quoi le règlement d'assurance doit être modifié. Donc pour cette année, puisqu'il n'y qu'une année qui est négative, une modification de taux n'est pas nécessaire selon les statuts.

Y a-t-il des questions ? Pas de question.

Le président donne la parole aux vérificateurs pour leur rapport.

Monsieur Alfred Bleuler, 1^{er} vérificateur prend la parole :

En notre qualité de vérificateurs des comptes et conformément aux dispositions statutaires, nous avons procédé en date du 6 février 2023, dans les bureaux de la fiduciaire FUDI-GIBLOUX SA à Rossens, à la vérification des comptes annuels de l'Assurance des chevaux SFRAC arrêtés au 31 décembre 2022. Monsieur Philippe Yerly, Directeur, nous a remis tous les documents comptables et tous les justificatifs nécessaires. Les contrôles que nous avons effectués par sondage nous ont permis de constater :

- Que le Bilan et le compte de Pertes et Profits concordent avec les livres, les documents et les justificatifs.
- Que la comptabilité est tenue avec soin et précision.
- Que l'exercice dégage une perte de Fr. 39'589.07 qui vient en déduction du Fonds de réserve spéciale existant. Ce dernier se monte à Fr. 445'960.81 à la clôture.

Nous adressons nos remerciements à Monsieur Philippe Yerly pour sa disponibilité lors de notre activité. La très bonne tenue de la comptabilité ainsi que les explications fournies ont grandement facilité notre tâche.

Un grand merci également à M. Dominique Fragnière, président, à Mme Magali Schüpbach, gérante, et aux membres du comité qui contribuent à la bonne marche de l'Assurance des chevaux. En conclusion et sur la base de cet examen, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes tels qu'ils sont présentés et d'en donner décharge aux organes responsables.

Le Président demande s'il y a des questions et si vous acceptez les comptes tels que proposés et en donnez décharge à la gérante, aux vérificateurs, ainsi qu'au comité ?

Ils sont acceptés à l'unanimité sans abstention. Merci.

Le président remercie Philippe Yerly pour son travail et la bienveillance qu'il porte à notre société.

6.Nomination d'un membre au comité pour le district de la Veveyse.

Pour remplacer Michel, la Veveyse doit proposer quelqu'un...

Charly Braillard, présente Frédéric Cardinaux de Bouloz qui est un éleveur, paysan de vaches laitières et éleveur de chevaux FM. Alors je crois qu'il est l'homme de la situation, si vous êtes d'accord avec moi ?

Il est nommé par acclamation.

M. Braillard demande à Frédéric de se lever pour que tout le monde puisse le voir.

M. le Président le remercie d'avoir accepté cette fonction et lui souhaite la bienvenue.

7.Nomination d'un-e réviseur suppléant-e

Charly Deschenaux propose Jacqueline Uldry, présidente du syndicat de la Glâne. Mme Uldry se lève et elle est nommée par acclamation. Le président remercie Jacqueline pour avoir accepté cette fonction.

8.Approbation des normes et taux pour 2023.

Vu la mauvaise année pour nos comptes, nous avons passé dans le compte provision pour sinistre 20'000.-, le comité propose de ne pas changer les taux.

Acceptez-vous la proposition du comité ?

Vote pour : tous les membres/contre : aucun/ abstention : aucune. Merci.

9.Transfert de siège de Nuvilly à Romont/FR

M. Philippe Yerly présente le transfert de siège. Le procès-verbal relatif à ce point est tenu en la forme authentique par Maître Sébastien Guisolan.

10.Modification des statuts (transfert du siège et mise à jour suite à l'entrée en vigueur du nouveau droit)

M. Philippe Yerly présente les modifications des statuts. Les statuts mis à jour ont été envoyés à tous les membres avec la convocation (points modifiés surlignés en jaune). Le procès-verbal relatif à ce point est tenu en la forme authentique par Maître Sébastien Guisolan.

11.Divers

Dominique demande si quelqu'un souhaite prendre la parole ?

M. Francis Waeber se lève et prend la parole :

Pour avoir côtoyé Michel pendant 27 ans, je vais prendre deux minutes pour lui adresser cet hommage. Michel était un personnage de rigueur, j'ai apprécié ses compétences énormes, sa ponctualité et sa bonne humeur. Il nous manquera beaucoup. Son décès subit nous a tous choqué. Et à présent je vous voudrais remercier le comité pour son travail parce que l'année n'a pas dû être facile vu son départ subit. Vous avez beaucoup eu de boulot pour voir toutes ses archives qu'il avait stocké chez lui, c'était impressionnant ce qu'il gardait, j'ai eu l'occasion de voir souvent ça chez lui. Il y en avait des étages et des étages. Et puis je dois encore remercier la nouvelle gérante pour son travail, de s'être mise à disposition pour une chose publique car à présent on ne trouve plus beaucoup de monde pour s'investir pour des activités comme cela. Alors un grand merci à vous et puis je vous souhaite bon vent.

Dominique le remercie et l'assemblée l'applaudit. Il demande si quelqu'un aimerait encore prendre la parole.

Roland prend la parole :

Mesdames, Messieurs j'aimerais ce soir remercier notre nouveau Président. Lors de la discussion au changement du Président, Dominique était le mieux placé sur la ligne de départ mais il n'était pas du tout enthousiasme à se lancer dans cette aventure, il faut l'avouer nous l'avons presque obligé. Sitôt en fonction il a été confronté aux événements tragiques que vous connaissez, les comptes bloqués et tout ce qui s'en suit. Nous avons organisé plusieurs petits comités pour répartir tous ces soucis. Dominique a su supporter cette année compliquée. Donc on a choisi le bon Président. Les autres membres du comité t'adressent un grand merci et tu mérites des applaudissements.

Mesdames, Messieurs, j'aimerais parler d'une autre personne qui est intervenue très rapidement et efficacement dans notre société c'est Magali Schüpbach. Quand nous l'avons contactée elle nous a dit je veux bien essayer. Elle s'est jetée à l'eau mais elle ne s'est pas noyée. Très rapidement elle a pu mettre à jour tous les dossiers en suspens. Le changement de gérance fut brutal mais aujourd'hui tout fonctionne. Merci Magali de nous avoir dépanné au pied levé. Avant nous avions deux piliers. C'était Francis et Michel. Mais aujourd'hui nous avons un duo qui fonctionne bien, parce que vous savez les communications maintenant c'est par watshapp, alors c'est très rapide, c'est la nouvelle mode. Alors je pense qu'elle mérite des applaudissements.

Je vous remercie de votre attention et nous pouvons passer à la partie récréative. Nous vous souhaitons bonne chance avec vos chevaux et un bon appétit ! Merci à tous !

L'assemblée se termine à 20h50.

Le président :
Dominique Fragnière

la secrétaire :
Magali Schüpbach-Cotting